

Parcours Sciences de la rééducation 2e et 3e année

Licence Sciences pour la santé



Durée
2 ans



Composante
UFR Médecine,
UFR Pharmacie



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La profession de masseur-kinésithérapeute (physiothérapeute, physical therapist) est exercée dans le monde entier. Le Diplôme d'Etat (DE) obtenu à l'issue de la formation permet (moyennant parfois un complément de formation) un exercice dans l'ensemble de l'Europe.

La formation se déroule sur 5 ans, dont une première année universitaire spécifique validée, permettant l'acquisition de connaissances, de compétences méthodologiques et pratiques, relationnelles et d'analyse, grâce à un parcours de formation alternant entre université et stages cliniques (hôpitaux, centres de réadaptation, cabinets libéraux) et professionnels (laboratoires de recherche, entreprises, clubs sportifs)

Pour aller plus loin : <https://medecine.univ-grenoble-alpes.fr/departements/kinesitherapie/kinesitherapie-849520.kjsp>

Organisation

Contrôle des connaissances

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

Pour la validation des unités d'enseignement, une démarche de liaison entre les différents acquis sera favorisée.

La validation des unités d'enseignement est faite par des évaluations écrites et/ou orales et/ou dossiers et/ou pratique.

La validation des stages est formalisée par :

- l'étudiant au moyen de son portfolio
- La réalisation de mises en situation pratique normatives et formatives, le tuteur (de proximité) au moyen d'entretiens de régulation afin de faire émerger l'analyse réflexive des pratiques du stagiaire renforçant ainsi ses apprentissages. L'analyse réflexive doit permettre à l'étudiant de se situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation.

Pour ses apprentissages, l'étudiant doit s'engager et répondre aux exigences des situations rencontrées. Il mobilise ses savoirs, connaissances et expériences en situation. Il évalue ses acquis et ses manques avec la critique constructive du tuteur. Il envisage avec lui des pistes d'amélioration qui doivent lui permettre de développer simultanément plusieurs compétences lors des prises en soins.

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

[🔗](#) Page web et contact

Vous trouverez toutes les informations sur la **validation d'acquis** (VAE - VAPP) [🔗](#) ici.

Admission

Conditions d'admission

Parcours Accès avec option Santé (PASS) – Filière Médecine à l'UFR de Médecine de l'Université Grenoble-Alpes

Critères de classement (Grenoble-Valence) : étudiants classés en rang utile à l'issue du 1er groupe d'épreuves de la filière médecine du Parcours Accès avec option Santé

1ère année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'Université Grenoble-Alpes

Critère de classement (Grenoble-Valence) :

Classement établi par l'UFR STAPS sur la base des notes obtenues par l'étudiant ayant validé 60 ECTS de la 1ère année en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et selon les modalités de classement définies par l'UFR.

1ère année de Licence en Sciences Technologie Santé de l'Université Grenoble-Alpes

Critère de classement (Grenoble-Valence) :

Classement établi par le DLST sur la base des notes obtenues par l'étudiant ayant validé 60 ECTS d'une 1ère année de licence mention « Sciences Technologie Santé ».

1ère année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ou 1ère année de Licence en Sciences Technologie Santé de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Critère de classement :

Classement établi par l'USMB sur la base des notes obtenues par l'étudiant ayant validé 60 ECTS de la 1ère année de licence dans les domaines en « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » ou « Sciences Technologie Santé »

1ère année de Licence Accès avec option Santé (LAS) de l'Université Grenoble Alpes et/ou de l'Université Savoie Mont-Blanc

Critère de classement :

Etudiant ayant validé 60 crédits ECTS et classés en rang utile à l'issue du 1er groupe d'épreuve des licences avec option relevant du domaine de la santé

2ème ou 3ème année de Licence Accès avec option Santé (LAS) de l'Université Grenoble Alpes et/ou de l'Université Savoie Mont-Blanc

Critère de classement :

Etudiant ayant validé au moins 120 crédits ECTS et classés en rang utile à l'issue du 1er groupe d'épreuve des licences avec option relevant du domaine de la santé.

Voie dérogatoire

Trois places sont ouvertes à des personnes ayant déjà validé certains cursus diplômants, certaines licences, de masters ou un doctorat d'université. Ces candidats pourront bénéficier selon les acquis antérieurs de dispenses d'UE. Les modalités générales sont fixées par l'article 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015.

Candidature

La formation propose 4 voies d'accès différentes :

- Voie d'accès réglementaire
- Voie dérogatoire (art 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015)
- Sportifs de haut-niveau
- Examen extra-communautaire (art 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015)

La formation professionnelle des kinésithérapeutes est accessible après une année d'études universitaires (voie réglementaire) :

- Parcours Accès avec option Santé (PASS) – Filière Médecine à l'UFR de Médecine de l'Université Grenoble-Alpes
- 1ère année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'Université Grenoble-Alpes
- 1ère année de Licence en Sciences Technologie Santé de l'Université Grenoble-Alpes
- 1ère année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ou 1ère année de Licence en Sciences Technologie Santé de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB)
- 1ère année de Licence Accès avec option Santé (LAS) de l'Université Grenoble Alpes et/ou de l'Université Savoie Mont-Blanc 2ème ou 3ème année de Licence Accès avec option Santé (LAS) de l'Université Grenoble Alpes et/ou de l'Université Savoie Mont-Blanc

Tarifs de la formation continue

Vous trouverez [ici](#) les informations complémentaires concernant les tarifs de l'UGA.

Et après

Poursuite d'études

Après une licence LICENCE SCIENCE DE LA REEDUCATION, les étudiants intègrent pour deux ans le master ingénierie de la santé - parcours kinésithérapie.

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/>)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation (lien : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/>)

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat de scolarité

Département Kinésithérapie

✉ departement-kinesitherapie@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Comla HONOU

✉ ingenieur-conseil-fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Campus

 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Organisation

Après une première année universitaire de formation-sélection, les étudiants intègrent la licence sciences pour la santé en deuxième année pour valider le diplôme national de licence - parcours sciences de la rééducation - avant de poursuivre, pour deux ans, en master ingénierie de la santé - parcours kinésithérapie.

Cette formation permet d'acquérir des compétences méthodologiques et pratiques, relationnelles et d'analyse grâce à des stages cliniques et professionnels.

PRÉSENTATION :

Agréé pour recruter chaque année 52 étudiants par voie d'accès conventionnelle + 2 par voie de recrutement des sportifs de haut-niveau + 3 selon des modalités particulières de recrutement, le Département de kinésithérapie du CHU Grenoble Alpes (EKCHUGA) prépare à l'exercice de la profession, tant en ville qu'en institution. L'alternance entre la formation académique à l'institut de formation et les stages cliniques et professionnels est organisée sur les 4 années du cursus.

La durée de la formation est de quatre années = huit semestres de vingt semaines.

Le plan de formation du diplôme permettra l'attribution de 240 ECTS.

Spécificités du programme

[Document à télécharger](#)